

RCS : ANNECY  
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00273  
Numéro SIREN : 385 274 196  
Nom ou dénomination : EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2018 sous le numéro de dépôt B2018/006657

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/006657**  
n° de gestion : **1992B00273**  
n° SIREN : **385 274 196 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 29/06/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

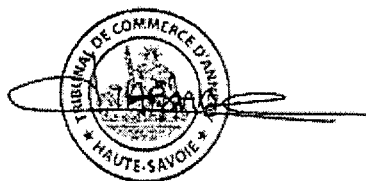
EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE - Société par actions simplifiée  
rue du Champ de la Vigne Seynod 74600 Annecy -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



734615

734615



GRUPE  
**eurex**  
Comptabilité  
Conseil  
Audit

**Comptes annuels**

**2017**

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

SAS EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

3 Rue champ de la vigne

74600 SEYNOD

**POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

**GRUPE EUREX**

Société d'Expertise Comptable inscrite au  
tableau de l'ordre de la région Rhône-Alpes

Tél. 04 50 69 03 04

Fax.

<http://www.eurexfrance.com/>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 11 594 011 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 872 574 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes au 30/09/2017 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Ces comptes annuels ont été établis le 26/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

#### \* Concessions et Brevets :

Fonds commercial né d'un apport partiel d'actif de 1993

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

## Règles et méthodes comptables

### Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 547 028			2 547 028
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 464	1 245		51 709
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 597 492</b>	<b>1 245</b>		<b>2 598 737</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	534			534
- Installations générales, agencements aménagement divers	732 732	147 648	5 142	875 238
- Matériel de transport	23 239	14 615	23 238	14 615
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	580 711	126 056	67 099	639 668
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		23 891		23 891
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 337 215</b>	<b>312 210</b>	<b>95 479</b>	<b>1 553 946</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 573 271	9 473	1 597	2 581 147
- Autres titres immobilisés	512			512
- Prêts et autres immobilisations financières	21 793	12 289		34 082
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 595 576</b>	<b>21 762</b>	<b>1 597</b>	<b>2 615 741</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>6 530 283</b>	<b>335 217</b>	<b>97 076</b>	<b>6 768 424</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 245	312 210	21 762	335 217
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>1 245</b>	<b>312 210</b>	<b>21 762</b>	<b>335 217</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Restitutions		95 479	1 597	97 076
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>95 479</b>	<b>1 597</b>	<b>97 076</b>

### Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>2 547 028</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 499	1 545		24 044
Immobilisations incorporelles	22 499	1 545		24 044
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	534			534
- Installations générales, agencements aménagements divers	468 480	46 293	5 142	509 631
- Matériel de transport	23 239	4 608	23 238	4 608
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	434 933	79 932	67 797	447 069
- Immobilisations, mise en concession				
Immobilisations corporelles	927 185	130 833	96 177	961 841
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>949 684</b>	<b>132 378</b>	<b>96 177</b>	<b>985 885</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 176 308 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	136 029		136 029
Prêts			
Autres	34 082	2 315	31 767
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 349 544	4 349 544	
Autres	608 554	608 554	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	48 100	48 100	
<b>Total</b>	<b>5 176 308</b>	<b>5 008 512</b>	<b>167 796</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	Montant
HG CLIENTS FAE	1 393 001
PRODUITS A RECEVOIR	155 987
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	56 611
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	210
<b>Total</b>	<b>1 605 808</b>

## Notes sur le bilan

## Capitaux Propres

## Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	35 000			35 000
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	35 000			35 000
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

## Provisions


**Notes sur le bilan**

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges	25 000	30 000	25 000		30 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	112 024	60 208			202 231
<b>Total</b>	<b>137 024</b>	<b>90 208</b>	<b>25 000</b>		<b>202 231</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		117 833	93 861		
Financières					
Exceptionnelles		30 000			

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 664 857 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	917	917		
- à plus de 1 an à l'origine	390 744	209 342	177 980	3 422
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599 841	599 841		
Dettes fiscales et sociales	2 322 249	2 322 249		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	271 266	271 266		
Produits constatés d'avance	1 079 841	1 079 841		
<b>Total</b>	<b>4 664 857</b>	<b>4 483 455</b>	<b>177 980</b>	<b>3 422</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	192 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	117 863			
Dettes rattachées auprès des assoc. pers	64 600			

**Notes sur le bilan**

## Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	241 120
ECFE01 FOURNISSEURS F.N.P.	60 511
INTERETS COURUS A PAYER	917
DETTES PROV./CONGES PAYES	354 398
DETTES PROV./PARTIC.SALAR	169 995
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	145 351
PRIMES DE BILAN CAP	12 500
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	41 648
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	150 662
CHARG SOCIAL S/CONG PAY	172 854
PROVIS CHGES S/PRIMES	19 680
EFEA01 CHARG SOC A PAYER	18 683
ETAT CHARGES A PAYER	57 687
HG CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	4 836
DIVERS CHARGES A PAYER	1 876
<b>Total</b>	<b>1 452 719</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
HG CHARG CONSTAT AVANCE	48 100		
<b>Total</b>	<b>48 100</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	1 079 841		
<b>Total</b>	<b>1 079 841</b>		

## Autres informations

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

 **Détail des produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	1 079 840,87		
<b>Total</b>	<b>1 079 840,87</b>		

annuaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12

Adresse de l'entreprise 3 Rue champ de la vigne 74600 SEYNOD Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 3 8 5 2 7 4 1 9 6 0 0 0 1 8 Néant \*

Exercice N clos le, 30/09/2017

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	24 044	1 858
		Fonds commercial (1)	AH	AI		2 547 027
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		25 805
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	533	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	961 307	568 213
		Immobilisations en cours	AV	AW		23 891
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	10 571	2 434 546
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		136 028
		Autres titres immobilisés	BD	BE		512
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		34 082
	<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	996 456	5 771 966
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	494 389	3 855 154
		Autres créances (3)	BZ	CA	9 561	598 992
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		250 000
Disponibilités		CF	CG		1 069 797	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		48 099	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	503 950	5 822 044	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	1 500 407	11 594 011	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP				
Clause de réserve de propriété :*						
Immobilisations :						
Stocks :						
Créances :						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 958 624 ...)	DA	1 958 624		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	415 153		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	195 862		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	3 247 595		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	872 574		
	Subventions d'investissement	DJ	2 113		
	Provisions réglementées *	DK	35 000		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	6 726 922	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	202 231		
	Provisions pour charges	DQ			
		<b>TOTAL (III)</b>	DR	202 231	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	391 660		
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	125 296		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	599 840		
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 461 505		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	6 712			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 079 840		
		<b>TOTAL (IV)</b>	EC	4 664 857	
	Ecarts de conversion passif*	(V)	ED		
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	11 594 011	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 483 455			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	917			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

multiple obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Néant  \*

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	10 049 142	FH	FI	10 049 142	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 049 142	FK	FL	10 049 142	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	995	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	364 885	
	Autres produits (1) (11)				FQ	243	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	10 415 266
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
Variation de stock (marchandises)*					FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 543 539	
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	264 331	
Salaires et traitements*					FY	3 489 216	
Charges sociales (10)					FZ	1 521 741	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	132 379
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	202 770
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	117 832	
Autres charges (12)					GE	53 509	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	9 325 321	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	1 089 944	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	1	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	86 932	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	64 880	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	151 815	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR	8 292	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	8 292	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	143 522	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	1 233 467	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	28 872	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	6 551	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	35 423	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	7 155	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	7 155	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	28 267	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	87 506	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	301 655	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	10 602 505	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	9 729 930	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	872 574	
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	209 807
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	4 534	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Voir état annexe				Charges exceptionnelles		
				Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures		
				Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.





**Experts-Comptables Diplômés  
Commissaires aux Comptes**

- Jean-Luc REFFET
- Laurence BIBOUD
- Elise FUSTINONI
- Jean-Baptiste TRACQ
- Mariane CHABERT
- Damien ZAMAROCZY
- Dhurata SHABANI
- Sébastien REFFET

## **EUREX - FIDUCIAIRE EUROPEENNE**

**Société par Actions Simplifiée  
au Capital de 1 958 624 Euros  
1 Rue du Champ de la Vigne  
74600 SEYNOD**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30/09/2017**

A l'assemblée de la société EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



**ST JEAN DE MNE**  
37 Place Fodéré  
B.P. 104  
73302 ST JEAN DE MNE  
Tél. 04.79.83.25.00  
Fax. 04.79.83.21.25  
unicompta@unicompta.com

**VALLOIRE**  
Chalet le Savoy  
Rue des Boriots  
73450 VALLOIRE  
Tél. 04.79.59.07.22  
Fax. 04.79.83.33.30  
d.renon@unicompta.com

**ALBERTVILLE**  
SARL ELICOMPTA  
774 Rue du Commandant Dubois  
73200 ALBERTVILLE  
Tél. 04.79.31.38.32  
Fax. 04.79.31.38.40  
e.fustinoni@unicompta.com

**AIME**  
SARL ELICOMPTA  
Cabinet GROS - B.P. 17  
73211 AIME CEDEX  
Tél. 04.79.09.72.43  
Fax. 04.79.55.66.11  
e.fustinoni@unicompta.com

**MODANE**  
S.A. SOMACO  
21 Bis Rue Jules Ferry  
73500 MODANE  
Tél. 04.79.05.25.00  
Fax. 04.79.05.03.66  
c.blaix@unicompta.com

**CHAMBÉRY**  
SARL Cabinet BOLLY  
Expertise et Conseil  
17 rue Arthur Haulotte  
Immeuble Le Cobalt  
73000 BASSENS  
Tél. 04.79.69.40.27  
Fax. 04.79.62.76.22  
e.fustinoni@unicompta.com

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

#### *Règles et principes comptables*

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes : créances clients.

Nous avons pu analyser la correcte application du principe mentionné en annexe concernant la comptabilisation de provision sur les créances client dont la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

#### *Estimations comptables*

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des provisions clients, et des provisions sur titre, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes. Nous avons porté une attention particulière à l'évaluation des immobilisations financières et à la prise en compte de la valeur d'inventaire pour la prise en compte de provision pour dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

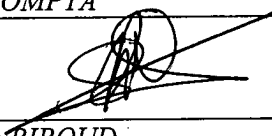
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*A Saint Jean de Maurienne, le 7 Mars 2018*

<i>SA UNICOMPTA</i>

<i>Laurence BIBOUD</i>

## Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	25 903	24 044	1 859	2 159
Fonds commercial	2 547 028		2 547 028	2 547 028
Autres immobilisations incorporelles	25 806		25 806	25 806
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage	534	534		
Autres immobilisations corporelles	1 529 521	961 307	568 213	410 030
Immob. en cours / Avances & acomptes	23 891		23 891	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	2 581 147	10 571	2 570 576	2 562 700
Autres titres immobilisés	512		512	512
Autres immobilisations financières	34 082		34 082	21 793
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>6 768 424</b>	<b>996 457</b>	<b>5 771 967</b>	<b>5 570 027</b>
<b>Stocks</b>				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	4 349 544	494 389	3 855 155	3 722 657
Personnel	159 463		159 463	154 688
Etat, Impôts sur les bénéfices	26 447		26 447	25 294
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	95 850		95 850	77 995
Autres créances	326 794	9 562	317 232	260 973
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	250 000		250 000	200 000
Disponibilités	1 069 798		1 069 798	886 539
Charges constatées d'avance	48 100		48 100	47 213
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 325 995</b>	<b>503 951</b>	<b>5 822 044</b>	<b>5 375 360</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>13 094 419</b>	<b>1 500 408</b>	<b>11 594 011</b>	<b>10 945 387</b>

## Bilan

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	1 958 624	1 958 624
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	415 153	415 153
Réserve légale	195 862	195 862
Réserves statutaires ou contractuelles	3 247 595	2 880 334
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>872 574</b>	<b>795 710</b>
Subventions d'investissement	2 113	2 642
Provisions réglementées	35 000	35 000
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 726 923</b>	<b>6 283 326</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	202 231	137 024
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>202 231</b>	<b>137 024</b>
Emprunts	390 744	375 825
Découverts et concours bancaires	917	25 017
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	391 661	400 842
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	125 297	135 528
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599 841	612 035
Personnel	836 300	724 770
Organismes sociaux	594 614	567 752
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	833 648	820 344
Autres dettes fiscales et sociales	196 944	192 551
Dettes fiscales et sociales	2 461 505	2 305 417
Autres dettes	6 712	6 357
Produits constatés d'avance	1 079 841	1 064 858
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>4 664 857</b>	<b>4 525 037</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>11 594 011</b>	<b>10 945 387</b>

## Compte de Résultat

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois
<b>PRODUITS</b>		
Production vendue	10 049 142	9 786 813
Subventions d'exploitation	995	
Autres produits	365 129	271 848
<b>Total</b>	<b>10 415 266</b>	<b>10 058 661</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>		
Autres achats	2 460 999	2 289 014
<b>Total</b>	<b>2 460 999</b>	<b>2 289 014</b>
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>7 954 268</b>	<b>7 769 647</b>
<b>CHARGES</b>		
Achats non stockés	94 778	105 337
Services extérieurs	531 834	527 474
Autres services extérieurs	455 929	480 360
Impôts, taxes et vers. assim.	264 332	244 493
Salaires et Traitements	3 489 217	3 385 299
Charges sociales	1 521 742	1 519 573
Amortissements et provisions	452 983	338 642
Autres charges	53 509	151 668
<b>Total</b>	<b>6 864 323</b>	<b>6 752 847</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 089 945</b>	<b>1 016 800</b>
Produits financiers	151 815	148 626
Charges financières	8 293	29 784
<b>Résultat financier</b>	<b>143 522</b>	<b>118 842</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1 233 467</b>	<b>1 135 642</b>
Produits exceptionnels	35 424	67 218
Charges exceptionnelles	7 156	71 692
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>28 268</b>	<b>-4 473</b>
Participation des salariés	87 506	72 046
Impôts sur les bénéfices	301 655	263 412
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>872 574</b>	<b>795 710</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 11 594 011 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 872 574 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes au 30/09/2017 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Ces comptes annuels ont été établis le 26/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions et Brevets :

Fonds commercial né d'un apport partiel d'actif de 1993

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



## Règles et méthodes comptables

### Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



2

2

## Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				2 547 028
- Fonds commercial	2 547 028			2 547 028
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 464	1 245		51 709
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 597 492</b>	<b>1 245</b>		<b>2 598 737</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	534			534
- Installations générales, agencements aménagement divers	732 732	147 648	5 142	875 238
- Matériel de transport	23 239	14 615	23 238	14 615
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	580 711	126 056	67 099	639 668
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		23 891		23 891
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 337 215</b>	<b>312 210</b>	<b>95 479</b>	<b>1 553 946</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 573 271	9 473	1 597	2 581 147
- Autres titres immobilisés	512			512
- Prêts et autres immobilisations financières	21 793	12 289		34 082
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 595 576</b>	<b>21 762</b>	<b>1 597</b>	<b>2 615 741</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>6 530 283</b>	<b>335 217</b>	<b>97 076</b>	<b>6 768 424</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 245	312 210	21 762	335 217
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>1 245</b>	<b>312 210</b>	<b>21 762</b>	<b>335 217</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Restitutions		95 479	1 597	97 076
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>95 479</b>	<b>1 597</b>	<b>97 076</b>

## Immobilisations incorporelles

## Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>2 547 028</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 499	1 545		24 044
Immobilisations incorporelles	22 499	1 545		24 044
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	534			534
- Installations générales, agencements aménagements divers	468 480	46 293	5 142	509 631
- Matériel de transport	23 239	4 608	23 238	4 608
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	434 933	79 932	67 797	447 069
- Immobilisations, mise en concession				
Immobilisations corporelles	927 185	130 833	96 177	961 841
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>949 684</b>	<b>132 378</b>	<b>96 177</b>	<b>985 885</b>

COMPTABLE

## Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 176 308 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	136 029		136 029
Prêts			
Autres	34 082	2 315	31 767
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 349 544	4 349 544	
Autres	608 554	608 554	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	48 100	48 100	
<b>Total</b>	<b>5 176 308</b>	<b>5 008 512</b>	<b>167 796</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
HG CLIENTS FAE	1 393 001
PRODUITS A RECEVOIR	155 987
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	56 611
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	210
<b>Total</b>	<b>1 605 808</b>

## Notes sur le bilan

## Capitaux Propres

## Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	35 000			35 000
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	35 000			35 000
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

## Provisions

## Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges	25 000	30 000	25 000		30 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	112 024	60 208			202 231
<b>Total</b>	<b>137 024</b>	<b>90 208</b>	<b>25 000</b>		<b>202 231</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		117 833	93 861		
Financières					
Exceptionnelles		30 000			

COMPTA  
UNIS

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 664 857 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	917	917		
- à plus de 1 an à l'origine	390 744	209 342	177 980	3 422
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599 841	599 841		
Dettes fiscales et sociales	2 322 249	2 322 249		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	271 266	271 266		
Produits constatés d'avance	1 079 841	1 079 841		
<b>Total</b>	<b>4 664 857</b>	<b>4 483 455</b>	<b>177 980</b>	<b>3 422</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	192 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	117 863			
Dettes rattachées auprès des assoc. pers	64 600			

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	241 120
ECFE01 FOURNISSEURS F.N.P.	60 511
INTERETS COURUS A PAYER	917
DETTES PROV./CONGES PAYES	354 398
DETTES PROV./PARTIC.SALAR	169 995
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	145 351
PRIMES DE BILAN CAP	12 500
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	41 648
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	150 662
CHARG SOCIAL S/CONG PAY	172 854
PROVIS CHGES S/PRIMES	19 680
EFEA01 CHARG SOC A PAYER	18 683
ETAT CHARGES A PAYER	57 687
HG CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	4 836
DIVERS CHARGES A PAYER	1 876
<b>Total</b>	<b>1 452 719</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
HG CHARG CONSTAT AVANCE	48 100		
<b>Total</b>	<b>48 100</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	1 079 841		
<b>Total</b>	<b>1 079 841</b>		

 **Autres informations****Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.




**Détail des produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<b>PRODUITS CONSTAT.D AVANCE</b>	1 079 840,87		
<b>Total</b>	1 079 840,87		



# EUREX FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Société par Actions Simplifiée  
Capital Social : 1.958.624 €  
Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne  
SEYNOD  
74600 - ANNECY

\* \* \*

SIREN 385.274.196 R.C.S. ANNECY

\* \* \*

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 MARS 2018

Résolution adoptée par l'Assemblée Générale concernant l'affectation des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle approuve notamment :

- les comptes dudit exercice arrêtés au 30 septembre 2017 tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice net de 872.574,25 € ;
- les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle donne au Président et membres du Conseil de Direction de la société quitus de l'exécution de leur mandat.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice net de 872.574,25 Euros qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Aux Associés, à titre de dividendes, ci .....	€	489.656,00
- Au compte « Autres Réserves », le solde, ci .....	€	382.918,25
		<hr/>
TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE, ci .....	€	872.574,25
		<hr/>

Ainsi, chacune des 122.414 actions composant le capital de la Société recevra un dividende de 4,00 €.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

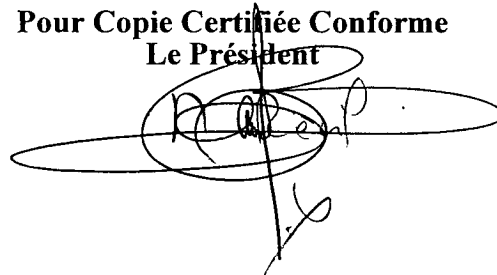
Il est précisé que le montant des revenus distribués aux personnes physiques susvisées, soit 47.576 € est éligible soit à la Flat Tax de 30 % prévue par l'article 200 A du Code Général des Impôts, soit à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même Code.

En outre, conformément aux dispositions légales, la Flat Tax ou les prélèvements sociaux sur les dividendes imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France.

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices sociaux.

- Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2014 : Un dividende total de 306.035,00 €, soit un dividende de 2,50 Euros par action.
- Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 : Un dividende total de 367.242,00 €, soit un dividende de 3 Euros par action.
- Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 : Un dividende total de 428.449,00 €, soit un dividende de 3,50 Euros par action.

**Pour Copie Certifiée Conforme  
Le Président**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. A. P.', is written over the text 'Le Président'. The signature is enclosed within a large, hand-drawn oval.